



Règlement concours FI Boost 2021

FI Boost, l'accélérateur de startups
by FI Group

Date: 29/03/2021



DÉFINITIONS

FI Boost : programme d'accélération de start up de la société F.INICIATIVAS SAS (RCS Nanterre 499 154 557), société de conseil en financement de la Recherche et Développement (R&D) et de l'Innovation, dont le siège social est situé au 14 terrasse Bellini à Puteaux (92).

Organisateur : F.INICIATIVAS SAS. Membre d'un Groupe présent à l'international, l'Organisateur pourra faire référence alternativement à la société française ou à l'entité globale.

Jury Professionnel composé de :

- Administrateurs et/ou membres de la Direction et/ou Managers de la société F.INICIATIVAS ;
- Responsable du programme d'accélération FI Boost ;
- Partenaires extérieurs.

Candidat(s) : société(s) souhaitant participer au concours FI Boost.

Comité d'évaluation : composé du Responsable du FI Boost et de collaborateurs FI Group

Finaliste(s) : candidat(s) ayant été sélectionné(s) pour pitcher devant le Jury Professionnel.

Lauréat(s) : candidat(s) finalistes ayant été sélectionné(s) selon la procédure visée au présent règlement pour intégrer le programme d'accélération FI Boost.

OBJET

L'objectif de ce programme vise avant tout à accélérer commercialement les lauréats en leur permettant de générer des commandes commerciales avec l'écosystème de F.INICIATIVAS.

PRÉ REQUIS POUR CANDIDATER

Le programme FI Boost s'adresse à des entreprises :

- Légalement enregistrées au greffe d'un Tribunal de Commerce situé en France Métropolitaine et dont le capital est majoritairement détenu par des personnes physiques ;
- En cycle avancé, pouvant justifier d'au moins 1 an et demi d'existence au moment du dépôt de la candidature ;
- Une équipe 100% dédiée au projet entrepreneurial ;
- Proposant sur le marché une solution techniquement viable et aboutie et affichant les 1ères métriques commerciales : clients et chiffre d'affaire déclaré ;
- Proposant un modèle économique B to B ou B to B to C ;
- Dans les secteurs de :
 - o Banque, Finance, Assurance ;
 - o Industrie 4.0 ;
 - o Energie ;
 - o Santé ;
 - o Télécommunications.

EN REGISTREMENT DES CANDIDATURES

L'enregistrement des candidatures se fait par l'intermédiaire de la plateforme www.f6s.com. Le Lien d'inscription est disponible sur le site <https://fr.fi-group.com/service/fi-boost/> et sera ouvert du **1er avril 2021 au 31 mai 2021**.

La page d'inscription contient un formulaire de 26 questions dont la complétude est indispensable pour valider l'enregistrement de la candidature.

Sera considéré comme nul :

- Tout dossier adressé autrement que par le biais du formulaire de la plateforme www.f6s.com et/ou adressé après la date limite ou émanant d'une personne n'ayant pas la qualité pour participer ;
- Tout dossier incomplet ou réalisé dans l'irrespect du présent règlement.

ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Les Candidats s'engagent :

- A accepter sans réserve les règles du concours en l'état et renoncer expressément à tout recours concernant les conditions d'organisation du concours et la décision du Jury de Professionnel.
- A garantir la véracité et la sincérité des informations fournies. Toute imprécision ou omission entraînera l'annulation du dossier de candidature ;
- A venir soutenir leur projet devant le Jury de Professionnel aux lieu, dates et heure précisés dans la convocation s'ils font partie des finalistes retenus;
- A fournir toutes les informations nécessaires à l'Organisateur pour mener à bien le processus de sélection ;

Les Candidats certifient que le contenu de leur présentation est entièrement original, libre de tous droits et ne contient aucune reproduction ou emprunt, même partiel, à une autre œuvre ou société. L'Organisateur se réserve le droit d'engager la responsabilité du candidat en cas de non-respect de cette règle ayant un impact sur la réputation de celui-ci. Le Candidat garantit F.INICIATIVAS contre toute contestation relative à un éventuel plagiat ou remise en cause de la paternité de sa présentation tant sur la forme que sur le contenu.

DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

Les étapes de sélection sont les suivantes :

- Inscription via la plateforme www.f6s.com dont le lien est disponible sur le site web <https://fr.fi-group.com/service/fi-boost/> entre le 1er avril 2021 et le 31 mai 2021 ; un maximum de 10 sociétés sera retenu à ce stade par le Comité d'évaluation interne. Le Comité d'évaluation interne analysera les présentations et réponses des candidats, accessibles en ligne sur la plateforme www.f6s.com. A l'issue de cette analyse, le Comité d'Evaluation devra noter les candidats selon une grille de différents critères incluant mais sans se limiter aux : caractère innovant, au potentiel de commercialisation à son propre réseau et au modèle économique.
Les 10 startups retenues seront convoquées personnellement pour soutenir leur candidature devant le Jury de Professionnel, sur une demi-journée, aux lieu, date et heure spécifiées dans la convocation ;
- Les candidats finalistes devront confirmer à l'organisateur leur présence au moins 15 jours avant la date à laquelle la présentation sera faite au Jury Professionnel, et ce, par retour de mail à fiboostFR@fi-group.com.
- Soutenance devant le Jury Professionnel :
 - o 5 minutes de soutenance, en français, avec comme support un Powerpoint ou un PDF, projetable sur un écran ;
 - o 10 minutes de questions/réponses avec le Jury de Professionnel, en français.
- Le Jury Professionnel jugera les candidatures selon les critères suivants :

- Le caractère Innovant ;
 - La stratégie de l'entreprise ;
 - L'équipe ;
 - Le potentiel marché à l'export.
- Sélection et résultats : sous quinze jours ouvrés suivant le jour de la soutenance, le jury statuera sur la pertinence des candidatures soumises à son examen. Le Jury Professionnel se réserve le droit de ne sélectionner aucun des projets présentés ou de retenir la totalité de ces derniers pour intégrer le FI Boost. Aucune réclamation ne pourra être faite concernant les décisions du Jury Professionnel qui demeureront souveraines.

PROGRAMME FI BOOST

A l'issue de l'étape de sélection, les Lauréats sélectionnés par F.INICIATIVAS pourront intégrer le Programme FI Boost après avoir signé une convention. Les lauréats seront libres d'accepter ou de refuser les conditions de l'accompagnement. Dans l'hypothèse où les Candidats intègrent le Programme FI Boost, celui-ci leur permettra de bénéficier sur une durée de 12 mois :

- D'un accompagnement rapproché sur les 5 premiers mois du programme FI Boost, composé de formations et d'ateliers sur les thèmes suivants sans pour autant s'y limiter :
 - Financements publics et privés ;
 - Propriété intellectuelle ;
 - Performance commerciale ;
 - Développement international.
- D'un accompagnement commercial de 12 mois : mise en relation privilégiée avec l'écosystème de clients et partenaires de l'Organisateur ; La convention signée par les parties comprendra les conditions d'un contrat d'apportariat d'affaires établi à 15% du chiffre d'affaires généré entre le Lauréat et l'écosystème de l'Organisateur.
- D'un accompagnement au financement de leurs projets de R&D&I, à tarif préférentiel ;
- D'une mise en relation aux fins d'une éventuelle proposition d'investissement financier (sous forme de prise de participation minoritaire) de la part des partenaires investisseurs de l'Organisateur ;
- Possibilité de mentoring interne FI Group ou avec l'un de nos partenaires.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

La candidature au programme d'accélération FI Boost ne confère aucune licence à F.INICIATIVAS sur le produit ou la solution présentée.

Le contenu technique et financier des dossiers de candidature ainsi que les délibérations du Jury de Professionnel restent confidentiels. L'Organisateur, les membres du Comité d'Evaluation et les membres du Jury des Professionnels, s'engagent à traiter les informations confidentielles des candidats avec la plus grande précaution, et de ne pas les divulguer sans autorisation préalable du Candidat à la condition que celles-ci aient été préalablement identifiées comme « Confidentielles » par le Candidat.

Néanmoins, dans le cadre de la communication liée au lancement du programme FI Boost, les parties s'autorisent mutuellement, et ce, à titre gratuit et sans contrepartie :

- A communiquer à la presse et à publier sur leur site internet & sur les réseaux sociaux, la dénomination sociale, le logo, le nom de la personne présentant le projet, et le contact professionnel du candidat ;
- A communiquer en interne, auprès du Groupe F.INICIATIVAS, tout type de support mettant en avant les caractéristiques essentielles et non confidentielles des projets présentés ;
- A reproduire ou exploiter l'image des candidats et des membres du Jury de Professionnel.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée être une "personne physique identifiable" une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs

éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Les données personnelles identifiées pouvant potentiellement être collectées dans le cadre du concours sont les suivantes :

- prénom et nom
- fonction
- adresse email professionnelle
- photos
- toute information personnelle que le Candidat jugera utile de communiquer que ce soit dans le cadre de sa candidature ou de son pitch.

Dans le cadre du dépôt de candidature sur le site www.f6s.com, le Candidat est informé que F.INICIATIVAS n'est aucunement responsable de la gestion du site dont les conditions d'utilisation des données personnelles sont prévues ici : <https://www.f6s.com/privacy-policy>. Il appartient au Candidat de vérifier que les conditions de sécurité lui convienne avant de déposer sa candidature étant entendu que F.INICIATIVAS ne pourrait être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement de la plateforme, notamment en cas de faille de sécurité.

La plateforme permet la collecte et le transfert de données – incluant des données personnelles – jusqu'à l'Organisateur.

Les parties donnent leur consentement exprès pour l'utilisation de ces données dans le cadre de la communication relative au concours – et uniquement dans ce cadre - et comprennent qu'elles sont nécessaires à la visibilité inhérente au concours.

A ce titre, chaque partie s'engage à respecter la finalité de la collecte.

Pour toute demande relative à ses données personnelles traitées par F.INICIATIVAS, le Candidat pourra faire sa demande à l'adresse : dpo@fi-group.com. Toutefois, concernant les photos, les Lauréats devront signer une permission irrévocable de communiquer en interne et externe dans le cadre de la communication relative au concours.

LIMITATION DES RESPONSABILITÉS

F.INICIATIVAS se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent processus de sélection pour l'entrée au programme FI Boost de la société F.INICIATIVAS. Toute modification de date, lieu, horaire des différentes étapes de sélection et de soutenance ne pourront donner droit à un dédommagement, de quelque nature que ce soit.

Les frais, engagés par les participants dans le cadre de la candidature au programme FI Boost ne donneront lieu à aucun remboursement de la part de l'Organisateur.

Les présentes règles de candidature pourront être modifiées ou complétées sans avis préalable par l'Organisateur. Toute mise à jour sera communiquée par mails aux contacts principaux des startups candidates.

F.INICIATIVAS restera seul maître de l'interprétation des dispositions du concours en cas de divergence d'opinion. Le Candidat a la responsabilité de poser ses questions en cas de doute sur les conditions du concours.

CONTACT

Responsable du FI Boost

E-mail : fiboostFR@fi-group.com